



## Départ à la retraite du Dr Jacques Drouin à compter de la fin juin 2016

Baie-Saint-Paul, le 28 juin 2016 - Avec un certain serrement de cœur et à la fois des souhaits de bonheur pour une retraite méritée que le mois de juin se termine avec le départ à la retraite du Dr Jacques Drouin. La Coop Santé le remercie pour son implication et sa grande générosité tout au long de ses 41 ans de pratique en Charlevoix. Respecté et fort apprécié de tous, c'est avec passion pour la médecine et compassion pour ses patients de tous âges que sa présence a été significative pour tous ceux qui l'ont côtoyé.

« Je tiens à remercier les Charlevoisiens pour la confiance qu'ils m'ont accordée et j'espère que ma contribution à la santé de la population a été appréciée. Je crois que la réorganisation des soins offerts à la clinique permettra un meilleur accès aux soins médicaux », témoigne le Dr Jacques Drouin.



***Prise en décembre dernier lorsque la Coop Santé a souligné les départs à la retraite de deux médecins qui quittaient l'organisation, cette photo regroupe les Dre Marie-Ève Côté, Dr Jacques Drouin, Dr Jean-Denis Paquet et Patrice Desgagnés, président de la Coop Santé. Nous les remercions à nouveau pour ces années de pratique au sein de la Coop Santé!***

Faisant partie de l'équipe médicale de la Coop de Santé depuis sa création, le Dr Drouin souhaite que le regroupement des derniers jours entraîne un dynamisme renouvelé qui sera centré sur les besoins des malades et de la communauté.

Arrivé à Baie st Paul en 1975, le Dr Jacques Drouin a adapté sa pratique médicale en fonction des besoins de la communauté. Charmé par la beauté de la région et préférant vivre et pratiquer dans un milieu plus près des gens, il a choisi de pratiquer à Baie-Saint-Paul, dans un milieu de proximité avec les gens.

Au cours des ans, il a pratiqué à l'urgence du Centre hospitalier de Baie-Saint-Paul où il aussi fait de l'hospitalisation. Il a aussi travaillé en CLSC. En plus d'assurer une présence assidue en bureau à la clinique médicale, il a poursuivi ses visites à domicile. La clientèle n'a pas à s'inquiéter, tous ses dossiers demeurent disponibles aux autres médecins et un bon suivi médical sera assuré par le biais des programmes et mesures établies par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

La direction de la Coopérative de solidarité de santé lui souhaite une retraite en santé, remplie bonheur!